

Fédération du Transjuralpin (FTJA)

Communiqué de presse (3.10.2014)

Une jubilaire « fit » et ambitieuse

La dernière Assemblée générale de la Fédération du Transjuralpin (FTJA) a eu lieu le mardi 30 septembre à Frasne, point de rencontre du RegioExpress Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne et du TGV Lausanne-Paris. Au cours de cette rencontre, les membres ont voté de nouveaux statuts, à quelques mois du 75ème anniversaire de l'association. Les membres présents (dont les Autorités de Pontarlier, de Frasne, de Neuchâtel et de Val-de-Travers) ont découvert les résultats d'un sondage de satisfaction des passagers de la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne. Enfin, ils ont écouté Alain Barbey, directeur de Lyria, qui s'est exprimé sur l'état et l'évolution de l'offre de substitution Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris.

Nouveaux statuts FTJA

Les statuts dataient de 1940. Ils ont été modifiés en 1984. 9 mois après la suppression du TGV Neuchâtel-Pontarlier-Paris et à quelques mois du 75ème anniversaire de la FTJA, il importait de faire un toilettage et de redéfinir les missions de l'association, qui a pour but le développement des communications ferroviaires Paris-Pontarlier-Neuchâtel-Berne-Interlaken-Milan, ainsi que celles qui s'y rattachent étroitement. Dans les statuts, deux nouvelles mesures se sont greffées aux 4 mesures existantes : l'intégration dans la réflexion FTJA de recherche de synergies pour le trafic transfrontalier et le lobbying pour la pérennité de la ligne TGV Lausanne-Paris avec un arrêt à Frasne pour garantir une connexion avec la ligne Neuchâtel-Pontarlier-Frasne. Le président Pascal Vuilleumier a plaidé pour un caractère large des statuts : en fonction des besoins, la FTJA peut intervenir dans la défense d'intérêts d'autres lignes (p.e. La Chaux-de-Fonds – Besançon) pour autant que ces intérêts ne soient pas en porte-à-faux avec ceux de la FTJA.

Dans les nouveaux statuts, la FTJA propose la mise sur pied d'un Comité (composé d'au moins 5 membres) et d'une Direction (3 membres) qui rendront des comptes à l'Assemblée générale, qui aura lieu une fois par année.

75ème anniversaire de la FTJA en 2015

Afin de rendre la jubilaire encore plus « fit » et ambitieuse, Pascal Vuilleumier entend étoffer le Comité en y intégrant des entrepreneurs de divers milieux (par exemple, tourisme, horlogerie, medtech, machine-outil ou électronique) et de personnalités politiques avec des relais à Berne et à Paris. Ces personnalités seront censées en attirer d'autres dans l'association, ce qui lui permettra de disposer de moyens plus importants et d'étendre son implantation dans le Canton de Neuchâtel et la région de Franche-Comté voire même de déborder sur l'axe Lausanne-Vallorbe. Pascal Vuilleumier se fixe comme objectif de présenter un Comité étoffé lors de la prochaine Assemblée générale, agendée au premier semestre 2015. Enfin, pour son année jubilaire, la FTJA planifie une action marquante et symbolique.

Les passagers de la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne plutôt satisfaits

Du 2 au 27 juin 2014, la FTJA, Lyria, les CFF, le service des transports du Canton de Neuchâtel et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) ont réalisé une enquête de satisfaction auprès des passagers du RegioExpress Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne à destination de Paris. 398 questionnaires ont été retournés et saisis. Les informations suivantes sont ressorties :

- Avec une note globale de 7.12 sur 10, l'offre de substitution passe bien son premier examen. Ce résultat est d'autant plus encourageant, eu égard à la suppression en décembre 2013 du TGV Neuchâtel-Pontarlier-Frasne-Paris, mal perçue par les populations neuchâteloise et franc-comtoise.

- La ponctualité des trains et la possibilité d'attendre le TGV dans la rame à Frasne sont bien notées.
- La halte de Travers est peu utilisée.
- Les sondés souhaiteraient des rames plus confortables et plus modernes. Ils déplorent le manque de propreté des WC.
- Selon les sondés, les informations du changement à Frasne pourraient être plus claires sur internet, les horaires et les tickets.

Ces informations permettent à la FTJA de donner des impulsions pour améliorer l'offre. Lyria et les CFF disposent des résultats de l'enquête depuis les mois de juillet 2014. En 2015, la FTJA organisera un nouveau sondage pour mesurer l'évolution de l'indice de satisfaction.

Le Directeur de Lyria, Alain Barbey, très satisfait de l'offre de substitution

Les membres ont été attentifs aux propos d'Alain Barbey, qui a affiché un certain optimisme en déduisant que la ligne était saine, la clientèle fidèle, le concept bien accepté et le temps de trajet concurrentiel. Alain Barbey a relevé les bons contacts avec la FTJA, le service des transports du Canton de Neuchâtel. En ce qui concerne l'offre de substitution, le Directeur de Lyria s'est exclamé : «L'offre de substitution Neuchâtel-Paris est un cas d'école, à affiner, à potentialiser et à copier.».

En ce qui concerne la moyenne quotidienne des passagers Neuchâtel-Paris en 2014, elle se monte à 72. Ce chiffre a été qualifié de bon par Alain Barbey, qui constate une progression réjouissante de 16% du nombre de passagers Neuchâtel-Paris, au cours du premier semestre 2014 par rapport à celui de 2013. Plus de la moitié des passagers embarquent le matin à Neuchâtel (8h10) et quittent Paris à 17h57.

Plus globalement, Alain Barbey s'est inquiété des travaux en Gare de Lausanne (dès 2016) qui auront des incidences sur la ponctualité des TGV ; il a aussi évoqué la saturation de la ligne Lausanne-Genève ainsi que les difficultés économiques de la ligne du Haut Bugey (entre Bourg-en-Bresse et Bellegarde) qui impactent les comptes de Lyria, via des coûts de péage très élevés. Enfin, Alain Barbey s'est réjoui de l'excellente satisfaction (92%) et de la recommandation élevée (90%) des clients TGV Lyria sur la ligne Lausanne-Paris. Il a annoncé des nouveautés pour les rames Lyria : habillage extérieur de 19 rames, augmentation de l'espace bagages, installation de prises électriques en première et seconde classe et aménagement de 5 voitures bar pelliculées «Montreux Jazz Café ».

Fédération du Transjuralpin

La Fédération du Transjuralpin (FTJA) a été fondée à Neuchâtel en 1940 pour promouvoir le développement des communications ferroviaires Paris-Pontarlier-Neuchâtel-Berne-Interlaken-Milan. Elle poursuit la réalisation de son but en accroissant la densité du trafic voyageurs et marchandises sur cette ligne, en établissant d'étroites communautés de travail avec les institutions françaises, en faisant du lobbying auprès des prestataires ferroviaires et en recherchant des synergies pour le trafic transfrontalier. La FTJA œuvre pour la pérennité de la ligne TGV Lausanne-Paris avec un arrêt à Frasne pour garantir une connexion avec la ligne Neuchâtel-Pontarlier-Frasne.

La FTJA fait office de plateforme transfrontalière utile à la coordination des actions de ses membres. Les membres de la FTJA sont des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers. Des représentants des villes de Neuchâtel, d'Yverdon, de Pontarlier, de Frasne ainsi que de la région de Franche-Comté siègent au Comité de la FTJA.

Contact :

Pascal Vuilleumier, Président FTJA, 032 924 24 24